



AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE
MARCHE TRAVAUX / LES COCOTIERS
(Appel d'offre ouvert avec négociation)

1 – Pouvoir adjudicateur

Société Immobilière de Mayotte (SIM)

Type du pouvoir adjudicateur : SAEM

2 – Mode de passation du marché

Procédure adaptée librement définie par le pouvoir adjudicateur, dans le respect des dispositions de l'article L.2123-1 du code de la commande publique.

3 – Objet du marché et lieu d'exécution

Marché de travaux pour la réalisation de l'opération « **LES COCOTIERS** ». Rénovation de 4 logements et construction de 36 logements locatifs mixtes, qui se situe à TSOUNDZOU 2 / lots Métalleries et menuiseries bois - mobilier

4 – Décomposition en lots et nature des travaux

LOTS	DESIGNATION	MONTANT TTC
Lot 9	MÉTALLERIES	290 172,33 €
Lot 11	MENUISERIES BOIS - MOBILIER	167 240,00 €

5 – Délai d'exécution

Démarrage prévisionnel : octobre 2026

Durée prévisible du marché : 26 mois y compris la période de la période de préparation.

6 – Modalités essentielles de financement et de paiement

Subventions Etat, crédit d'impôts et emprunts bancaires

7 – Conditions de participation

Les candidats téléchargeront les documents dématérialisés du dossier de consultation des entreprises, documents et renseignements complémentaires via le profil d'acheteur <http://www.marches-securises.fr>.

Le présent marché comprend une clause d'insertion sociale. Les conditions d'exécution relatives à cette obligation sont détaillées dans les pièces de la consultation.

8 – Critères d'attribution des marchés

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1.	Montant de l'offre :	60%
2.	Valeur technique de l'offre chantier :	40%
2.1	Les délais d'exécution	20%
2.2	Moyens matériels et humains affectés à l'opération	15%
2.3	La sobriété énergétique	5%

9 – Date limite de réception des candidatures et offres : Mercredi 30 septembre 2026 avant 23h55

10 – Procédure de recours

10.1– Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Judiciaire de Mamoudzou, ZI KAWENI 97600 Mamoudzou

10.2– Introduction des recours

10.2.1– Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Judiciaire de Mamoudzou

10.2.2– Introduction des recours

Référé précontractuel ou Référé contractuel dans les délais prévus aux articles 1441-1 à 1441-3 du code de procédure civile

11 – Date de publication : Mardi 01 septembre 2026